

# Communiqué de presse : Lancement d'ateliers nationaux sur le RBUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉBUT

**Titre : Lancement d'ateliers gratuits en ligne par LIFE Legal Wood pour informer les professionnels liés aux produits dérivés du bois sur le RBUE**

Vous vendez du bois ou des produits dérivés sur le marché de l'UE ? Vous vous en servez comme matière première dans des produits vendus dans l'UE ? Même pour un petit article comme une étiquette en papier, le Règlement sur le Bois de l'UE peut s'appliquer à votre cas. Pour accompagner toutes les parties prenantes et entreprises concernées par le RBUE, le projet [LIFE Legal Wood](#) propose une série de webinaires gratuits en ligne qui familiarisent les professionnels aux exigences du RBUE.

Depuis son adoption par l'Union européenne, le RBUE vise à éliminer l'entrée de bois d'origine illégale dans les États membres, mais de nombreuses entreprises ignorent encore l'importance de ce règlement pour leur chaîne d'approvisionnement. Les ateliers sont conçus pour y remédier.

« Quels produits sont concernés par le RBUE ? Comment intégrer les processus de diligence raisonnée à votre chaîne d'approvisionnement ? Où rendre compte de vos conclusions ? Voici certaines des questions qui trouveront une réponse au cours des ateliers. Participer vous permettra d'être mieux équipé pour satisfaire toutes les exigences du RBUE », explique Jakob Ryding, Chargé de projet technique chez Preferred by Nature, l'une des 13 organisations partenaires à la tête du projet LIFE Legal Wood soutenu par l'UE.

Les ateliers font intervenir des spécialistes du RBUE et peuvent être animés en néerlandais, en anglais, en français, en allemand, en italien ou en espagnol. Ils visent à fournir aux entreprises une formation pratique qui leur permettra de s'adapter au RBUE. Chaque atelier prévoit deux sessions matinales. Le programme inclut un guide des procédures de diligence raisonnée destiné aux professionnels, une explication portant sur l'analyse des chaînes d'approvisionnement à partir d'une approche fondée sur le risque et une présentation des outils disponibles en ligne pour le respect du RBUE.

**Tous les ateliers sont disponibles à distance**

Les webinaires se tiendront en ligne. La participation est gratuite et les représentants peuvent s'inscrire ici :

- Atelier opérateur Espagne, 17 et 19 février 2021 [S'inscrire](#)
- Atelier opérateur Allemagne, 23 et 25 février 2021 [S'inscrire](#)
- Atelier opérateur Belgique, 24 et 26 février 2021 [S'inscrire](#)

18 janvier 2021

- Atelier opérateur Pays-Bas, 2 et 4 mars 2021 [S'inscrire](#)
- Atelier opérateur France, 3 et 5 mars 2021 [S'inscrire](#)
- Atelier opérateur Italie – à venir

Les ateliers sont proposés par des partenaires en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Espagne. Cela permet aux représentants qui participent aux sessions de ne recevoir que les informations les plus pertinentes pour eux. Ces ateliers s'adressent aux entreprises qui doivent se conformer au RBUE car elles sont actives dans la chaîne de valeur européenne du bois et des produits dérivés. Faites ce [test](#) sur [www.EUTR.info](http://www.EUTR.info) pour déterminer si c'est le cas de votre entreprise.

## À propos du projet LIFE Legal Wood

[LIFE Legal Wood](#) est un projet international qui s'engage à fournir aux professionnels toutes les informations dont ils ont besoin pour comprendre le Règlement sur le Bois de l'UE (RBUE) en mettant gratuitement à disposition des analyses du risque, des séminaires, un accès à des réseaux de parties prenantes, mais aussi des outils de diligence raisonnée en ligne. Ce projet s'adresse aux entreprises qui doivent s'adapter au RBUE car elles sont actives dans la chaîne de valeur européenne du bois et des produits dérivés.

Le projet est mené par l'ONG Preferred by Nature et soutenu par Amfori, Baskegur, Cesefor, Conlegno, Etifor, Foresna, GD Holz, Le Commerce du Bois, Probos, ainsi que par les autorités compétentes de Belgique, d'Allemagne et d'Espagne.

## À propos du Règlement sur le Bois de l'UE (RBUE)

Le RBUE est un code juridique qui promeut la vente dans l'Union européenne (UE) de bois et de produits dérivés d'origine légale dont la production est durable. Le RBUE exige que tous les utilisateurs mettent en place des systèmes de diligence raisonnée pour garantir un approvisionnement responsable. Le RBUE a été accepté par le Parlement européen en octobre 2010 et adopté par l'ensemble des 27 membres de l'UE ainsi que par l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

FIN

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Jakob Ryding, Chargé de projet technique, Preferred by Nature

[jryding@preferredbynature.org](mailto:jryding@preferredbynature.org) / +45 22 72 06 23

*La Commission européenne (donatrice) n'est pas tenue responsable des affirmations ou opinions présentées dans ce document. Le soutien de la Commission européenne à la rédaction de cette publication ne constitue pas une adhésion au contenu qui reflète uniquement le point de vue de ses auteurs. La Commission ne peut être tenue responsable de l'usage fait des informations qu'elle contient.*